

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUNOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notre correspondance particulière de Berlin, du 6 avril, contient les nouvelles suivantes :

« Les affaires semblent prendre une tournure plus défavorable et, notamment, la position de la Prusse vis-à-vis des trois puissances alliées par le traité du 2 décembre. En voici une preuve frappante : le général Wedell qui n'était revenu ici de Paris que pour s'entendre verbalement et qui avait l'intention d'y retourner si promptement qu'il y avait laissé le colonel d'Ollberg, est reparti mardi soir. Précisément vers cette époque des nouvelles de Vienne et Saint-Petersbourg, arrivées ici en même temps, ont opéré un changement tel, que le général de Wedell, déjà en route, reçut l'ordre de suspendre son voyage pour Paris et de se rendre à son poste de gouverneur de Luxembourg. Le colonel d'Ollberg a également reçu l'ordre de se rendre de Paris à Luxembourg.

« On reçut aujourd'hui de Vienne la nouvelle qu'un arrangement du 3^e point peut être considéré comme devant échouer, le prince Gortschakoff ayant reçu de Saint-Petersbourg ses nouvelles instructions qui rejettent purement et simplement les demandes faites par les Puissances occidentales. Comme on sait aussi que les Puissances occidentales sont fermement résolues à repousser les concessions russes faites jusqu'ici sur ce même point, on peut regarder la rupture comme certaine. On ne doute plus ici de la continuation de la guerre jusqu'à ce que l'on soit arrivé à un résultat décisif. » — Havas.

Berlin, samedi 7 avril. — « Par suite du contre-ordre qu'il a reçu en route, le général de Wedell est revenu à Berlin, où il restera pendant les fêtes de Pâques il se rendra ensuite directement à Luxembourg.

« M. d'Usedom est aussi attendu de Londres. »

Vienne, samedi 7 avril. — « M. Drouyn de Lhuys a été reçu aujourd'hui par l'empereur d'Autriche, dans une audience particulière.

« La prochaine conférence des membres du congrès est fixée à après-demain lundi. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le Ministre de la guerre reçoit aujourd'hui

même, du général commandant en chef en Crimée, le rapport suivant, en date du 23 mars :

« Monsieur le Maréchal. Nous avons eu cette nuit un combat très-vivement disputé et très-glorieux pour nos troupes à nos attaques de droite devant la tour Malakoff. L'ennemi a tenté de ce côté, vers onze heures du soir, une sortie générale à laquelle il n'avait pas fait concourir moins de 15 bataillons, lesquels, au dire des prisonniers russes, seraient au complet de 1,000 hommes. Ces troupes, divisées en colonnes, ont attaqué en masse et avec des hurlements sauvages la tête du cheminement que nous avons entrepris en avant de notre parallèle pour atteindre les embuscades précédemment occupées par l'ennemi, embuscades que notre intention est de rallier solidement entre elles pour faire une place d'armes. Trois fois repoussés, et trois fois ramenés par les excitations de leurs officiers, les Russes ont dû renoncer à occuper ce point, défendu par des compagnies du 3^e de zouaves, aux ordres du chef de bataillon Banon. Il y a eu là un combat opiniâtre qui nous a coûté cher, mais qui a coûté à l'ennemi des pertes bien plus considérables et en rapport avec les masses qu'il présentait. Le colonel de tranchée Janin, du 1^{er} de zouaves, dirigeait les efforts sur ce point et luttait personnellement avec une rare énergie. Il était couvert de sang de deux blessures reçues à la tête, mais qui sont heureusement sans gravité.

« Les efforts de l'ennemi, qui n'a pu que bouleverser la gabionnade, encore vide, que nous avions sur ce point, restés impuissants, se sont portés sur la gauche de notre parallèle, vers le ravin de Karabelnia, où il a été chaudement reçu par la fusillade, et n'a pu pénétrer. Puis il s'est tout-à-coup jeté sur la droite de la parallèle anglaise, a pu franchir les ouvrages, et s'est trouvé en arrière de notre gauche, qui a été un instant en prise à un feu de travers très-meurtrier. Le général d'Antemarre, de tranchée, a pris les dispositions nécessaires, avec sa vigueur et son calme accoutumés. Le 4^e bataillon de chasseurs à pied, venant à l'appui, a été lancé dans le ravin et s'est vaillamment jeté sur l'ennemi, qui lui-même à découvert, avait fait des pertes considérables et a été repoussé pour ne plus revenir.

« A la gauche, les Anglais, qui n'avaient pu réunir encore que des forces bien inférieures à celles des assaillants, ont abordé l'ennemi avec leur vaillance habituelle, et, après une lutte très-vive, l'ont forcé

à la retraite. Plus à gauche encore, les Anglais avaient été attaqués par une sortie qui semblait une diversion, et dont ils ont eu raison en peu de temps.

« En résumé, cette opération de l'assiégé différait complètement de toutes celles qu'il a tentées jusqu'à ce jour contre nos travaux. Pour la réaliser, et malgré le chiffre déjà si grand de la garnison, il avait fait venir du dehors deux régiments (8 bataillons) de troupes repossées (régiments de Dniéper et d'Onglitch). C'était une sorte d'assaut général contre nos cheminements, et la combinaison paraissait la mieux conçue pour obtenir un résultat considérable. Aussi l'importance de cet insuccès de l'assiégé doit-elle être mesurée sur la grandeur du but qu'il avait en vue. Les prisonniers que nous avons faits disent que ses pertes ont été énormes, et nous pensons, en effet, que ce combat désordonné, comme tous les combats de nuit, et où le feu a duré plusieurs heures, a dû lui coûter, en égard aux masses qu'il montrait 1,000 à 1,200 hommes au moins, hors de combat. Le terrain en avant de nos parallèles est semé de morts, et le général Osten-Sacken vient de nous demander une suspension d'armes, qui a été accordée et fixée à demain, pour que les derniers devoirs puissent leur être rendus.

« Nos pertes, à nous-mêmes, sur lesquelles le général Bosquet n'a pu m'envoyer encore que des évaluations approximatives, sont fort sensibles et ne doivent pas être au-dessus de 300 à 320 hommes tués ou blessés. Nous avons particulièrement à regretter la mort du chef de bataillon du génie Dumas, officier supérieur plein de mérite et d'avenir et qui a glorieusement succombé. Il a été tué à coups de baïonnette après avoir été déjà blessé en tête des travaux d'attaque. Vous le connaissiez et l'estimiez, monsieur le Maréchal; vos regrets égaleront les nôtres. Il en est de même du chef de bataillon Banon, du 3^e des zouaves, qui a disparu et qu'on suppose avoir été tué. Je vous adresserai ultérieurement l'exposé détaillé de nos pertes.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit dans mes dépêches antérieures de l'état sanitaire des troupes. Il est satisfaisant.

Je suis informé que beaucoup de familles, sous l'empire de préoccupations d'ailleurs trop légitimes, s'étonnent qu'aucun échange de prisonniers n'ait encore été fait en Crimée, et vous adressent, à ce

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

— Ce cher innocent a nom Georges, mam'selle, dit la fermière. — Ah ! vraiment ! répondit Emma en souriant. — Georges ! murmura le jeune de Clavières en cherchant le regard de Louise qu'il ne rencontra pas. — Ça vous étonne ? reprit Madeleine ; oh ! ce n'est pas moi qui ai choisi ce nom-là ! — Je m'en doute bien, répliqua mademoiselle Darville, l'œil impitoyablement fixé sur Louise. — Nous avions envie de l'appeler Jean-Pierre, du nom de son parrain qui est l'oncle de mon homme, mais mademoiselle Brémont a voulu absolument lui donner le nom de Georges, et vous comprenez que nous n'avons eu rien de plus pressé que de faire ce qu'elle souhaitait. — Vous avez eu raison, et elle aussi, répondit Emma. Georges est un très-joli nom, et beaucoup plus agréable à prononcer que celui de Jean-Pierre ; n'est-il pas vrai, Louise ?

En achevant ces mots, l'élégante Parisienne se leva, et, joignant ses caresses à celles de sa compagne, elle ne s'occupait plus que de la gentillesse du filleul, sans paraître avoir donné la moindre attention à l'embarras de la marraine.

On quitta la table pour faire une promenade dans le verger et visiter les divers établissements de la ferme.

Emma s'était emparée du bras de Louise, et ralentissait le pas afin de laisser une certaine distance entre elles et Georges, qui les précédait escorté de Madeleine et de ses enfants. Au détour d'un sentier, mademoiselle Darville s'arrêta brusquement, se plaça en face de son amie, et partit tout-à-coup d'un grand éclat de rire. Louise, déconcertée un moment, ne savait à quel motif attribuer cette étrange et soudaine hilarité, et son regard surpris en demanda l'explication : elle ne se fit pas attendre.

— Eh bien, ma chère, dit Emma, je vous ai cruellement tourmentée tout-à-l'heure, n'est-ce pas ? — Tourmentée ? moi ? — Oui, vous ! Convenez franchement que vous me trouviez bien ennuyeuse, et que vous me maudissiez de bon cœur. — Mais pourquoi conviendrais-je de cela ? — Parce que c'est la vérité. Comme vous rougissiez ! comme vous étiez mal à l'aise ! avec quelle obstination vous demeuriez le front penché sur la figure barbouillée de votre filleul ! Je parierais bien que vous ne l'avez jamais autant embrassé qu'aujourd'hui. — Je n'ai pas, ma chère, le talent de comprendre les énigmes. — Vous avez pourtant déjà deviné le mot de celle-là ! Au reste, quoique cette situation m'amuse, je ne veux pas la prolonger, parce qu'au fond je suis une bonne fille ; je vais donc droit au fait : vous aimez Georges, et Georges vous aime ! — Comment ? — Eh, mon Dieu, pourquoi cette mine effarée ? Vous figurez-vous que je vais me poser en héroïne de roman, et faire une

scène bien dramatique et bien ridicule, en invoquant mes droits, en vous accusant de perfidie, en prenant le ciel à témoin de mon désespoir ? Vous ne me connaissez guère si vous vous imaginez pareille chose. Rassurez-vous, ma chère ! Vous aimez Georges, et cela dure depuis des années ! Quant à lui, c'est beaucoup plus récent. Il y a longtemps que j'aurais dû m'apercevoir de ce qui se passait dans votre cœur : j'ai été une sottise ; ce n'est pas votre faute, c'est la mienne. Mais il a suffi, grâce à Dieu, d'une révélation subite pour qu'une foule de circonstances me revinssent en mémoire, et alors, je l'avoue, j'ai été un peu honteuse en pensant combien vous deviez vous moquer de moi lorsque je vous supposais de l'amour pour M. de Versigny et que je voulais vous le faire épouser. — Cela prouvait votre amitié. — N'allez pas croire que je vous accuse de trahison ou de fausseté pour avoir aimé Georges en silence, sans me confier vos secrets sentiments : non ! Vous ne pouviez rien me dire, car alors ce n'était pas vous qu'il aimait, c'était moi. Vous le saviez et vous ne me haïssiez pas, c'est héroïque ! Aussi, voyez-vous, Louise, rien que pour cela je vous chérirais de tout mon cœur. Aujourd'hui notre jeune voyageur a changé. Il m'a vue, non plus telle qu'il me rêvait, mais telle que je suis ; il nous a comparés, et la comparaison ne m'a pas été favorable, cela ne m'étonne point, et je ne lui en veux pas le moins du monde. Voilà son silence expliqué ! Seulement il est heureux pour moi

sujet, des doléances et de vives instances. Cela résulte au moins d'un grand nombre de lettres particulières qui ont été reçues ici. A cet égard, je ne puis que répondre que, d'accord avec lord Raglan, j'ai écrit à ce sujet, au commandant en chef de l'armée russe, dès le mois de janvier dernier. Le prince Menschikoff répondit, peu après, qu'il allait en référer à son gouvernement, et qu'on nous ferait ultérieurement connaître sa décision. Les choses en sont là, et je ne crois pas qu'il convienne que nous rompions un silence qu'on paraît disposé à garder.

Veillez agréer, monsieur le Maréchal, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le général en chef, CANROBERT.

LA Jeanne-d'Arc ET LE Colbert A SHANG-HAI. AFFAIRE DU 6 JANVIER.

Nous recevons de Shang-Hai des détails intéressants sur le fait d'armes auquel ont pris part devant cette ville les compagnies de débarquement de la frégate la *Jeanne-d'Arc*, portant le pavillon de l'amiral Laguerre, et de la corvette à vapeur le *Colbert*.

Le 6 janvier, à cinq heures du matin, les employés se sont réunis sur le terrain de la concession française. Deux colonnes d'attaque furent formées. M. Massot, lieutenant de vaisseau de la *Jeanne-d'Arc*, était à la tête de la première, et M. Macaire, du même grade et du même bâtiment, commandait la seconde. Des outils, tels que pioches, haches, etc., étaient répartis dans les pelotons de chaque colonne. Chaque homme avait 40 cartouches dans son sac et portait sa couverture de laine en bandoulière sur la poitrine (circonstance qui a protégé beaucoup de nos marins).

Les deux colonnes comptaient en tout 240 hommes répartis en plusieurs pelotons, commandés par MM. Guys, enseigne de vaisseau; Broutin, sous-lieutenant d'infanterie de la marine; Haviès, Forestier et Gambard, aspirants de la *Jeanne-d'Arc*, et par MM. Petit et Pommier, enseignes du *Colbert*. M. Durun, lieutenant de vaisseau de la *Jeanne-d'Arc*, devait surveiller les travailleurs chinois, placer les ponts pour franchir le petit ruisseau qui entoure la ville de ce côté, faire parvenir sur la brèche les sacs à terre, et enfin prendre le commandement de la brèche quand nos colonnes l'auraient franchie. Enfin, pour compléter ces dispositions, une ambulance avait été établie dans une maison de la concession, et deux chirurgiens, MM. Senelle et German, suivaient les colonnes.

La *Jeanne-d'Arc* et le *Colbert* étaient prêts à faire feu de leurs batteries.

A sept heures 30, la brèche ouverte par les pièces débarquées de nos bâtiments est jugée praticable. Aussitôt les colonnes s'ébranlent au pas de course, couronnent les remparts, et en un clin d'œil chassent devant elles les défenseurs et y arborent nos couleurs aux cris de : Vive l'Empereur !

Un seul coup de feu avait atteint nos colonnes dans le trajet de la concession aux murs de la ville. M. Durun, lieutenant de vaisseau de la frégate, fut frappé mortellement en arrivant au petit ruisseau qui circule entre les deux murailles de la ville. Maîtresses de la brèche, nos colonnes s'élançèrent, l'une par la droite du rempart, vers la porte du Nord,

l'autre par la gauche du rempart, pour opérer par la porte de l'Est.

Voici quel était l'aspect du terrain environnant :

» Au pied de la brèche se trouvait une petite place sur laquelle aboutissaient deux rues, l'une perpendiculaire au rempart, et l'autre presque parallèle au chemin qui longeait ce même rempart. Des maisons de construction solide, dépourvues de fenêtres, garnissaient le pourtour de cette petite place et l'entrée de ces rues. De la brèche au bastion de gauche, le chemin longeant le rempart était aussi garni de maisons isolées les unes des autres et paraissant servir de corps-de-garde; sur la droite de la place, une grande pagode composée de plusieurs corps de logis masquait les terrains vagues qui s'étendent du côté de la porte du Nord; toutes ces maisons, crénelées, étaient pleines d'insurgés, parmi lesquels se trouvaient des étrangers, ramassés impurs de toutes les nations : on reconnaissait ces derniers soit à leur casquette soit à leur habillement.

» A l'approche de la colonne, un feu meurtrier partit des maisons. M. Guys; enseigne de vaisseau, tomba frappé mortellement, et plusieurs marins furent tués ou blessés autour de lui.

» Sans s'arrêter un instant, la petite troupe poursuit son mouvement et répond à l'ennemi par une vive fusillade. Pendant ce temps, on activait sur la brèche la construction d'un parapet passager en sacs de terre et en briques. Puis les obusiers de montagne de la frégate arrivaient; le premier, conduit par M. de Barbadin, enseigne de vaisseau, fut placé sur le rempart, et quelques coups bien tirés permirent à nos hommes de serfer de plus près les refuges des insurgés et de travailler plus efficacement à notre établissement sur la brèche.

» Tandis que la première colonne agissait ainsi, la seconde, guidée par M. le lieutenant de vaisseau Macaire, se dirigeait résolument vers la porte du Nord, en laissant des tirailleurs sur son chemin; les défenseurs du rempart qui voulaient résister étaient culbutés ou mis en fuite, et l'ouvrage qui commandait la porte du Nord fut enlevé à la baïonnette. M. Macaire fit aussi pointer sur les murs environnants les canons dont il s'était emparé en cette position, et enfonça immédiatement la porte extérieure. Là, plusieurs de ses hommes furent tués ou mis hors de combat, et lui-même reçut une balle au genou qui, heureusement, ne l'oblige pas de quitter son poste. Il s'y maintient donc, faisant éprouver de grandes pertes à ses adversaires par un feu bien nourri, jusqu'au moment où l'ordre lui parvient de rallier la première colonne. Celle-ci rencontra encore une assez vive résistance, et MM. de Barbadin et Discry venaient d'être blessés. Cependant nous avions réussi à mettre le feu à plusieurs maisons. A ce moment le combat durait depuis quatre heures, les munitions s'épuisaient; l'amiral donna le signal de rallier notre première position. Ce mouvement s'opéra en grand ordre, et, à onze heures trente minutes, nos compagnies de débarquement étaient réunies le long de la muraille française.

» Ainsi s'est terminée cette lutte de 250 de nos marins, bien appuyés par nos deux bâtiments de guerre, contre 3,000 Chinois aguerris par des

combats journaliers et dirigés par une centaine d'étrangers, rebut de tous les pays. On évalue la perte de ces misérables à plus de 300 hommes. En outre, tous les canons qui garnissaient le rempart, sur une étendue de 800 mètres, ont été culbutés et mis hors d'état de servir; en de nombreux endroits, des pâtés de maisons ont été réduits en cendres, et le lendemain de l'action l'incendie durait encore. Aussi, grand est l'effroi des insurgés à la seule vue du pavillon français.

» Dans cette journée, les devoirs de l'humanité n'ont pas été un seul instant perdus de vue par nos marins et nos soldats. Sous le feu de l'ennemi, ils sauvaient avec le même dévouement leurs camarades blessés et les vieillards, les femmes, les enfants qui se réfugiaient dans nos rangs. Chacun a bravement payé de sa personne, et, en outre, le digne aumônier de la frégate, l'abbé Frégaro, au milieu des balles, accourait prendre nos blessés et leur prodiguait les secours de son saint ministère.

» Les résidents, français, anglais et américains, les officiers de ces deux dernières nations, ne tarissent pas en éloges sur la bravoure et la valeureuse hardiesse dont ont fait preuve, en cette circonstance, nos marins et nos soldats d'infanterie de la marine. — D'Hortier. (*Moniteur de la Flotte.*)

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — « Madrid, samedi 7 avril. — L'évêque d'Osma est envoyé à Cadix où il attendra les ordres du gouvernement.

« Aujourd'hui doivent être discutés dans les Cortès de nouveaux amendements au projet de loi concernant la milice. Ils seront probablement rejetés. « Partout règne la tranquillité. » — Havas.

TURQUIE. — On écrit d'Alep, 12 mars : — Kouëlli-Méhémét-Pacha, général ottoman, ayant appris que le chef des Kurdes insurgés se trouvait à Chalagha, village voisin de Dérouné, se mit en marche dans la nuit du 19 au 20 février, avec 10,000 hommes et 15 canons, et le 20, à la pointe du jour, attaqua résolument les rebelles. Ceux-ci, après une lutte de quatre heures, se sont enfuis dans les montagnes, laissant 188 morts et 600 prisonniers. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

On écrit de Milan, 14 mars. — La stagnation la plus grande règne dans les affaires commerciales de Milan, surtout depuis le commencement du carême. Les seules fabriques qui aient conservé quelque activité sont celles de chapeaux et d'étoffes de soie. Ces dernières sont, d'après leur avis, en voie de progrès pour les étoffes de soie unies ou mélangées de coton et de laine, et elles attribuent à leur bon goût la diminution considérable que l'on remarque dans l'importation des étoffes françaises. On pourra prochainement juger si cette prétention est fondée ou non, par les envois qui seront faits à l'Exposition de Paris.

D'après le petit nombre d'avis publiés par la commission et le peu d'articles insérés dans les journaux, on peut prévoir que ces envois seront peu considérables. Cependant il est facile de voir, par les efforts que font les producteurs milanais pour

qu'une lumière inattendue soit venue ce matin dessiller mes yeux, parce que ma découverte me tire d'embarras. Je redemanderai ma liberté à M. Georges, qui sera charmé de me la rendre; vous vous adorerez tout à votre aise, et vous clorez votre roman par un bon mariage; moi, je me laisserai aimer et épouser par M. de Versigny, à qui cela fera grand plaisir, et tout le monde sera content! — Oh! Emma, que vous êtes bonne! — Non pas, ma chère: j'ai plus de raison que de passion, voilà tout! Ah! mon Dieu, ajouta-t-elle en riant, et votre député? que deviendra-t-il? — Il sera libre de rester garçon. — Mais voyez donc, Louise, à quoi tiennent les destinées! Si j'avais persisté à marcher dans l'herbe à côté de vous, au lieu de suivre le sentier qui nous séparait, vous n'auriez pas eu cette occasion de vous expliquer avec Georges; j'aurais continué, moi, à ne me douter de rien, et Dieu sait quand et comment se serait terminé tout cela! C'est un grand bonheur, convenez-en, que j'aie eu peur de me mouiller les pieds. — Aussi spirituelle que généreuse! — Je vous remercie de l'un des compliments, et je n'accepte pas l'autre. Georges est le mari qui vous convient, et je ne suis pas la femme qu'il lui faut; tout est donc pour le mieux! Le voici qui s'étonne de ne plus nous voir, et qui revient vers nous avec la fermière: taisons-nous quelque temps encore sur nos conventions; tourmentez un peu notre amoureux, ne fût-ce que pour me venger de son inconstance, parce

que nous devons toujours punir ces choses-là par esprit de corps, même quand nous en profitons, et, pour me prouver que vous ne me gardez pas rancune, embrassez-moi. — Oh! de grand cœur!

Peu de jours après la visite à la ferme, Georges était venu s'asseoir sous une rangée de hauts peupliers, à quelques pas de la maisonnette. S'abandonnant à de molles rêveries, il regardait les ombres s'allonger dans la plaine, et le soleil descendre lentement derrière l'horizon embrasé de ses derniers feux, lorsqu'il fut distrait de sa muette contemplation par un homme dont les yeux se tenaient obstinément fixés vers la modeste demeure. Il s'en approchait, puis s'éloignait pour s'en rapprocher encore; on eût dit que deux sentiments contraires le poussaient tour-à-tour vers des résolutions opposées. La tournure et le costume de cet homme étaient faits pour inspirer une certaine défiance, ou du moins devaient commander quelques précautions. Un chapeau, d'un gris jaune, dont les bords déformés et les nombreuses souillures attestaient de trop longs services; un large pantalon, de couleur douteuse, qui retombait, festonné par le temps, sur de vieilles bottes que la brosse semblait craindre d'effleurer; un habit, jadis bleu, que le frottement avait marbré de nuances variées, et qui, boutonné sur la poitrine, allait rejoindre une cravate qu'à la rigueur on pouvait encore déclarer noire, cachant ainsi la vétusté, peut-être même l'ab-

sence de la chemise: tel était l'ensemble que présentait au premier aspect l'observateur arrêté devant l'habitation de nos amis.

Georges s'avancit vers lui, décidé à l'interroger, lorsque l'inconnu le vit en se retournant et lui épargna la moitié du chemin. Il le salua d'un air qui ne manquait ni d'aisance ni de grâce, et qui dénotait des habitudes de politesse que son costume n'aurait pas laissé soupçonner; puis, prenant le premier la parole :

— Monsieur, dit-il, seriez-vous assez bon pour m'apprendre si cette maison appartient à M. le comte de Clavières? — Oui, Monsieur, répondit le jeune homme surpris de ces manières et de ce langage. — Ah! je croyais bien la reconnaître, en effet; mais on l'a repeinte, embellie, et je craignais de me tromper. — Vous ne vous trompez pas. — Et pourriez-vous me dire s'il l'habite en ce moment? — Sa famille, oui, Monsieur, mais non pas lui, car il est absent. — Absent? Pour quelques heures? Pour un jour peut-être? — Pour plusieurs mois, Monsieur: ses affaires l'ont appelé en Allemagne. — Ah! diable! c'est un peu loin.

Et le visage de l'étranger trahit une vive contrariété. — M. de Clavières vous est-il donc connu, Monsieur? reprit Georges. — Parfaitement connu, Monsieur. — Ah! — Je comprends l'exclamation de surprise qui vient de vous échapper, et je vous la pardonne. C'est mon costume qui vous l'arrache? Je conviens qu'il est assez dé-

représenter dignement la Lombardie, la crainte qu'ils éprouvent de ne pas se montrer dignes de leur ancienne réputation.

— Le *Journal de Chartres* donne un nouvel exemple de ce que peut le travail uni à la volonté. On écrit de Dampierre-sur-Avre à ce journal :

« Il y a cinq ans environ, un maréchal de cette commune, voyant que les socs de charrues en fonte détrouaient ceux en fer, au grand préjudice des maréchaux, rêva un voyage en Californie; mais le nerf des pérégrinations manquant, il recourut au moyen indiqué, celui de payer la traversée en outils de fouilles.

» Le voilà donc à l'œuvre jour et nuit; les voisins s'étonnaient non de son travail, car il était laborieux, mais de la forme et du fini des petites pioches qui sortaient de ses mains. Cependant un matin le marteau était au repos, et le maréchal avait disparu, envoyant du Havre une procuration à sa femme.

» Le marchand qui avait fourni le fer, justement inquiet, fut désintéressé par le beau-frère du maréchal. Celui-ci avait eu raison de compter sur la loyauté et le travail de son parent; à plusieurs reprises, le Californien a envoyé de quoi payer ses dettes et venir au secours de sa famille. Après cinq ans d'absence, de travail et de privations, il est revenu ces jours derniers, apportant plus que l'aisance dans sa maison, et ses voisins ont été heureux du bonheur qu'il avait à revoir sa famille.

— Grâce à la persévérance de M. le lieutenant de vaisseau Albert, un beau travail hydraulique vient d'être terminé pour le service de notre marine en Crimée. Il s'agit d'un aqueduc qui amène au fond du port de Kamiesch les eaux d'un puits situé à plus de 500 mètres de la mer. Ce travail a occupé pendant trois mois et demi une corvée de cent cinquante marins.

Le plan de ce travail gigantesque a été si bien conçu et les détails ont été menés avec tant de sagacité, qu'il n'y a pas eu un seul moment perdu en tâtonnements et que tout a marché avec ordre et méthode.

L'aqueduc de Kamiesch a 563 mètres de longueur, une hauteur maximum de 5 mètres et 4 mètres 90 de base. Il a fallu, pour l'achever, transporter 1,989 mètres cubes de pierre. Les tuyaux, empruntés à d'anciens conduits *déterrés* (le mot est doublement véridique) par nos marins, et qui apportaient de Péou jusqu'à Sébastopol, sont en fonte de fer. Deux pompes élèvent l'eau du puits jusqu'à une plate forme, d'où elle s'écoule par les tuyaux jusqu'à la mer en seize minutes.

Une de ces pompes, provenant du vaisseau *le Henri IV*, fournit facilement dix tonneaux d'eau par heure. Les deux pompes fonctionnant ensemble peuvent en donner quinze. Trois chaloupes de vaisseau peuvent faire leur eau à la fois.

« Tout est parfaitement réglé, dit le *Moniteur de la Flotte*, à qui nous empruntons ces détails, et nous avons obtenu là un très-grand avantage, sans frais, et par la seule industrie de nos marins. Je n'ai pas besoin de dire que les bâtiments de commerce profiteront, aussi bien que ceux de l'Etat, de ces précieuses facilités pour renouveler leur eau. L'aqueduc est dès aujourd'hui officiellement livré. »
(*Constitutionnel*.)

labré pour que vous vous étonniez de mes relations avec un noble gentilhomme tel que M. de Clavières. Je me bornerai à vous rappeler que la fortune a de singuliers caprices, et qu'il suffit d'un tour de sa roue pour que le costume se transforme avec la situation. Vous me voyez aujourd'hui traîner de misérables haillons à cette porte? Vous pourriez, avant six mois, m'y voir descendre d'un élégant cabriolet. Alors on ne s'étonnerait plus; la porte s'ouvrirait dans toute sa largeur pour me laisser passer; qu'y aurait-il de changé pourtant? l'enveloppe! L'homme serait le même; peut-être un brillant coquin, au lieu d'un coquin déguenillé, mais toujours votre humble serviteur. — Et, à coup sûr, un homme d'esprit, ajouta Georges, dont la surprise redoublait. — Vous êtes bien bon, et je vous remercie. Mais on ne fait pas longtemps de l'esprit sur une grande route, à sept heures du soir, surtout quand on n'a pas dîné. — Vous espériez être reçu chez M. de Clavières? — Je ne l'espérais pas, Monsieur, j'en étais sûr; car le noble comte n'a pas toujours vécu dans l'opulence; il fut une époque où, lui aussi, il portait de pauvres vêtements, et, s'il l'eût oublié, je me proposais de l'en faire souvenir.

Le front de Georges se rembrunit, et il répondit d'un ton sec :

— Pourquoi supposeriez-vous, Monsieur, que le comte de Clavières oublierait un temps d'indigence et de malheur qu'ont ennobi son courage et sa résignation?

— Rien n'est impossible aux Etats-Unis, témoin ce qui vient de se passer dans le comté de Bath (Virginie), entre deux fiancés et le ministre chargé de les unir :

Le jour fixé pour la cérémonie, le ministre de Dieu devait se rendre au domicile des futurs, situé sur le bord d'une rivière qu'il fallait traverser pour arriver à destination; mais la pluie et la fonte des neiges avaient grossi les eaux de manière à intercepter toutes les communications. Pour comble de malheur, il n'y avait pas de pont à vingt milles à la ronde, et d'énormes glaçons se brisant avec fracas les uns contre les autres, ne permettaient pas de songer à l'emploi d'un canot. Fidèle à sa promesse, le prêtre ne voulait pas manquer le rendez-vous. Accompagné d'un ami, il prit position sur un point élevé du rivage, juste en face de la maison des jeunes gens dont il devait bénir l'union. Ceux-ci, de leur côté, s'étaient également rendus sur la rive, pour examiner l'état des eaux.

En jetant les yeux sur l'autre bord, le fiancé aperçoit le ministre, immobile au poste qu'il s'est choisi, et une idée lumineuse traverse l'esprit de l' amoureux jeune homme. « Oh ! répond le prêtre je ne puis traverser, vous le voyez. — C'est vrai; mais vous pouvez nous marier. — Je suis venu pour cela; mais il faut que je prenne connaissance du warrant, et... »

La phrase n'était pas achevée, que l'impatient futur s'élança vers la maison; il en sort bientôt tenant à la main le papier réclamé et un peloton de fil. Il choisit un caillou parmi les galets du rivage, l'enveloppe de son warrant, et le tout est bientôt emballé et ficelé de manière à former une sorte de projectile... matrimonial.

Un instant après, caillou et warrant, lancés d'une main hardie, venaient tomber aux pieds du ministre.

Sur la rive droite, les fiancés joignent les mains, tandis que, sur la rive gauche, le prêtre, d'une voix claire et dominant le tumulte des eaux, prononce les paroles sacrées qui unissent pour toujours deux existences l'une à l'autre.
(*Constitutionnel*.)

— On lit dans le *New-York-Herald* du 21 mars :

« Une dépêche de Baltimore du 13 nous apprend que de vastes incendies ravageaient les forêts de la Caroline du Sud et de la Géorgie.

» Une dépêche de Columbia porte que le feu entoure complètement cette localité. Dans les environs de Lexington, des maisons, des moulins, des clôtures et des propriétés de toute nature ont été détruits, et la vie elle-même était menacée de destruction. Sur la route de Charlotte plusieurs milles de bois étaient en feu, et sur plusieurs points du chemin de fer la circulation a dû être interrompue. A Camden, le chemin de fer, bon nombre de maisons, et les poteaux du télégraphe, ont été dévorés par les flammes, de sorte qu'il a été impossible de communiquer avec le Nord.

» Sur le chemin de fer de la Caroline du Sud les bois étaient en feu des deux côtés de la voie et un wagon chargé de coton avait pris feu.

» Les bois brûlent aussi sur la route de Greenville, et le vent violent qui a régné hier a rendu inutiles tous les efforts faits pour empêcher le flammé de s'étendre.

» Les journaux de Savannah annoncent à leur

— Parce que rien n'ôte la mémoire comme une bonne table, des salons dorés et une moëlleuse voiture. J'avouerais cependant que cette crainte ne me préoccupait guère : le comte, en me reconnaissant se serait rappelé sans aucun doute que s'il est riche aujourd'hui, c'est un peu à moi qu'il le doit. — Ah ! dit Georges d'une voix émue, vous connaissez l'origine de sa fortune? — Oui, pardieu, je la connais. — Vous avez donc vécu dans son intimité? — Certainement ! mais il y a près de deux ans que je ne l'ai vu.

Une agitation fiévreuse s'était tout-à-coup emparée de Georges; son pouls battait avec force; son sang, prêt à rompre l'artère, empourprait par moments son visage, puis, refoulé soudain vers le cœur, ne laissait plus qu'une pâleur livide sur son front, où sa main venait de temps en temps essuyer les gouttes d'une sueur glacée. C'est que cette heure était devenue pour lui une heure solennelle. Il comprit pourtant qu'il fallait peut-être, pour tout apprendre, ne pas montrer un trop vif désir de savoir, et, triomphant de ses émotions, il reprit avec une apparente tranquillité :

— Eh bien, Monsieur, l'accueil que vous comptiez recevoir de M. de Clavières, vous pouvez l'espérer de moi; les services que vous aviez à lui demander, je puis vous les rendre; je suis son fils. — Son fils? ma foi, cela se trouve à merveille !

Pendant ce dialogue, les deux interlocuteurs tour-

tour que les pépinières entre cette ville et Mâcon sont ravagées par l'incendie. Le chemin de fer était en danger, et les convois de coton avaient cessé de marcher.

« La ligne télégraphique, sur une longue distance dans le voisinage de Chesen, est détruite, et quelques jours s'écouleront avant que les communications avec le Sud puissent être reprises.

» Des dépêches plus récentes portent que des cotons ont été détruits, ainsi que des plantations entières avec les maisons d'habitation. Près de Cheraw, 300,000 caisses de térébenthine ont été consumées par le feu. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une lettre de Varna, du 27 mars, adressée au journal le *Danube*, dit qu'Omer-Pacha a entrepris, le 23 mars, une grande reconnaissance contre les positions russes, et qu'à cette occasion il y a eu un combat d'avant-postes assez vif, qui se serait transformé en bataille générale si le prince Gortschakoff n'avait donné l'ordre de battre en retraite.

(*Constitutionnel*.)

INDICATEUR DES POSTES

ET DE LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Publiant d'après des documents officiels les dates exactes des départs de France ou d'Angleterre des correspondances, à destination de toutes les parties du monde, ainsi que celles des arrivées en France des courriers partis de tous les points du globe. *L'Indicateur* répond à un besoin d'intérêt général; il donne tous les moyens de correspondance soit par la voie de la *Poste*, soit par la voie du Télégraphe électrique. C'est le guide indispensable de tous les fonctionnaires publics, de toutes les maisons de commerce et de banque, de tous les établissements industriels de quelque importance, de tous les hôtels de France et de l'Étranger, etc. (Voir le sommaire que nous donnons aux annonces).

PRIX : 50 CENTIMES.

Adresser les demandes aux bureaux de *L'Indicateur*, rue du Faubourg Montmartre, 15, ou à la librairie universelle de M. E. CAEN; passage des Panoramas, 55, à Paris.
(*Affranchir*.)

Marché de Saumur du 7 Avril.

Froment (hec. de 77 k.)	24 44	Graine de luzerne	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	25 20	— de colza	— —
Seigle	15 20	— de lin	54 —
Orge	11 60	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	10 50	(l'hectolitre)	— —
Fèves	15 20	— cassées (30 k.)	80 —
Pois blancs	34 20	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	30 40	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1854.	— —
Cire jaune (50 kil.)	160 —	2 ^e — — — —	— —
Huile de noix ordin.	75 —	3 ^e — — — —	120 —
— de chenevis	55 —	— de Chinon	120 —
— de lin	55 —	— de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière.	27 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1854. id	65 —	1 ^{re} qualité 1854	150 —
Luzerne	65 —	2 ^e — — — —	100 —
Graine de trèfle	58 —	3 ^e — — — —	90 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

naient le dos à la maisonnette, ils n'avaient donc pu voir une jeune femme en sortir, suivie d'un domestique: c'était Louise, qui, reconnaissant Georges, s'était arrêtée à quelque distance, et avait prêté l'oreille, poussée par un de ces pressentiments auxquels l'âme obéit sans les expliquer, et que rendaient plus irrésistible encore l'aspect et le son de voix de l'inconnu. A peine les derniers mots étaient-ils prononcés, qu'elle s'élança brusquement entre Georges et l'homme qui lui parlait.

— Pardon, si je vous interromps, dit-elle du ton le plus calme, mais votre mère vous appelle, monsieur Georges; je suis chargée de vous annoncer que MM. Delmas, Préal et Versigny viennent d'arriver. Ils n'ont que peu de moments à vous donner, car ils sont attendus dans un château voisin, et madame de Clavières vous prie de la rejoindre sans perdre une minute.

(*La suite au prochain numéro.*)

BOURSE DU 7 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 69 55.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94 25.

BOURSE DU 9 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 69 80.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

EXPÉDITION FRANC DE PORT.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

TROUSSEAUX
ET
LAYETTES.

A PRIX FIXE.

CACHEMIRE FRANÇAIS
ET
DE L'INDE.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 francs est affranchie pour toutes les localités de la France. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et pour la province. Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (140)

A LOUER

Présentement

MAISON neuve et joli JARDIN
Sur le bord du Thouet à Saint-Florent.
S'adresser à M. ABRAHAM. (177)

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.
S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

A VENDRE

Ou à échanger présentement
OU A LOUER
Pour la Saint-Jean-Baptiste 1855.
GRANDE et BELLE MAISON
ENTRE COUR ET JARDIN.
Située à Nantilly, près de l'Eglise et du Jardin des Plantes.
Réunissant toutes les servitudes désirables, occupée présentement par M. le général comte de Rochefort.
S'adresser à M^e DION, notaire, ou à M. A. PIERRE, propriétaire, rue Royale à Saumur. (593)

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Gendrière,
Occupée par M^{me} veuve Peltier.
S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

On demande un CLERC.
S'adresser au bureau du journal.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

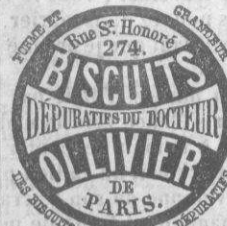
Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n° 2. — PRIX DU POT : 5 FR. (400)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif **LES ENFANTS** sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1855, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, CLOT VINÉ, marchand de comestibles; Beaufort, Moussu, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph. (25)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 40 fr., de 23, 8 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilon; — A SAUMUR: M. Brière, phar.; M. Gauthier, phar.; — A BACCÉ, M. Drouet, phar. (362)

INDICATEUR DES POSTES

ET DE LA

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

SOMMAIRE.

1. Heures des levées des boîtes pour les distributions dans Paris, et l'expédition des lettres à destination des départements et de l'étranger.
2. Bureaux de Paris et leurs annexes avec l'emplacement des boîtes situées dans leur arrondissement.
3. Tableau des voies employées pour la transmission des lettres à destination de l'étranger.
4. Tableau indiquant les jours de départ et les conditions d'affranchissement des correspondances à destination des pays d'outre-mer.
5. Tableau spécial indiquant les jours de départ de la France pour la Corse, l'Algérie, l'Orient et les Indes, etc.
6. Tableau complet des départs supplémentaires de Paris pour les départements.
7. Télégraphie électrique. — Renseignements détaillés sur l'emploi de la télégraphie électrique.
8. Tarifs des dépêches télégraphiques expédiées de Paris pour les départements.
9. Tarif anglais avec la nomenclature des villes auxquelles des dépêches télégraphiques peuvent être expédiées.
10. Tarif suisse.
11. Tarif danois.
12. Liste complète des lignes ouvertes jusqu'à ce jour.
13. Renseignements complémentaires sur la Poste et l'Administration des lignes télégraphiques.

PRIX : 50 CENTIMES.

PARIS, FAUBOURG MONTMARTRE, 15.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

LA MÉNAGERIE PARISIENNE

Par GUSTAVE DORÉ.

LIONS, — LIONNES, — LIONS-SOTS, — PAONS, — RATS D'OPÉRA, — RATS D'ÉGOUT, — RATS PEINTS, — RATS DE JARDINS, — LOUPS, — LOUPS-CERVIERS, — VAUTOURS, — DINDONS, — OIES, — SERPENTS, — PIES, — CRAPAUDS, — COQS DE BARRIÈRE, — TIGRES, — SERINS, — PANTHÈRES, — CHOUETTES, — BUSES, — MERLANS, — OISEAUX DE PROIE.

Cet album, lithographié par l'auteur des belles illustrations de Rabelais, est une des plus jolies publications de l'année. — Il se vend 8 francs à Paris, 10 francs rendu franco. Mais toute personne qui s'abonne au *Journal pour rire* a droit à recevoir la MENAGERIE PARISIENNE franche de port sur tous les points de la France,

moyennant 5 francs seulement. Ainsi, en s'abonnant pour trois mois on paie 5 francs pour son abonnement et seulement 5 francs pour l'Album de la MENAGERIE PARISIENNE: total 10 francs. — On peut, bien entendu, s'abonner sans acheter l'Album.

ENVOYER UN BON DE POSTE OU UN BILLET A VUE SUR PARIS, AU DIRECTEUR DU JOURNAL POUR RIRE, RUE BERGÈRE, N° 20. — Prix : 3 mois, 5 fr. — 6 mois, 10 fr. — Un an, 17 fr. — En s'abonnant pour un an on gagne 3 francs.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné